



## HONORAIRES DE TRANSACTION

### PRESTATIONS PROPOSEES

### HONORAIRES TTC <sup>1</sup>

VENTE	MODALITÉS (%, forfait, tranches)	À LA CHARGE DE
Appartement	3,5 % + 3000 €	acquéreur
Maison	3,5 % + 3000 €	acquéreur
Local commercial (murs)	3,5 % + 3000 €	acquéreur
Parts sociales de SCI	nous consulter	acquéreur
Bien rural	3,5 % + 3000 €	acquéreur
Terrain	3,5 % + 3000 €	acquéreur
Fonds de commerce	10 % minimum 1500 €	acquéreur
Autres ventes (lots de lotissement, vente en l'état futur d'achèvement, garage...)	10 % minimum 1500 €	acquéreur

LOCATION	MODALITÉS (%, forfait, tranches)	À LA CHARGE DE
<b>Locaux d'habitation nus ou meublés</b> (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5) – entremise et négociation – visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail <sup>2</sup> , état des lieux location vide <sup>2</sup> ou meublée <sup>2</sup>	30 € 100 % d'un loyer HC 100 % d'un loyer HC	baillieur baillieur locataire
<b>Locaux de droit commun</b> – négociation – état des lieux, rédaction de bail	30 € 100 % d'un loyer HC 100 % d'un loyer HC	baillieur baillieur locataire
<b>Locaux commerciaux</b> – négociation – état des lieux, rédaction de bail	50 % d'un loyer HC 50 % d'un loyer HC 120 % d'un loyer HC	baillieur locataire locataire
<b>Locaux professionnels</b> – négociation – état des lieux, rédaction de bail	50 % d'un loyer HC 50 % d'un loyer HC 120 % d'un loyer HC	baillieur locataire locataire
<b>Locations saisonnières</b> – négociation – état des lieux – rédaction de bail – taxe de séjour	Non assurées par l'agence	
<b>Biens ruraux / Terrains</b> – négociation – état des lieux – rédaction de bail	800 € 300 € 800 €	50% bailleur + 50% loc locataire locataire
<b>Autres locaux (garage, entrepôt...)</b>	150 % du loyer HC	locataire

La remise d'une note est obligatoire.

1/ TVA au taux en vigueur de 20% incluse.

2/ Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire.

Honoraires au 01/04/2017